

## **Appel pour une Paix Juste et Durable au Proche-Orient**

La décision du Préfet des Alpes-Maritimes visant à interdire les manifestations pour la Paix est incompréhensible et alimente dangereusement les tensions dans notre pays. Certains dirigeants politiques locaux profitent de ce moment pour souffler sur les braises, en fracturant un peu plus notre société.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les actes de barbarie perpétrés contre les civils, qu'il s'agisse de l'organisation terroriste du Hamas ou bien du gouvernement d'extrême droite du Premier Ministre Netanyahu qui s'en prend à la population palestinienne de la bande de Gaza, première victime de la politique du Hamas. La vengeance n'est pas la justice. Rien ne justifie que les civils palestiniens et israéliens subissent ces horreurs.

Depuis le 7 octobre dernier, en représailles aux actes de terreur perpétrés par le Hamas, la population de Gaza subit des frappes terribles ordonnées par le gouvernement extrémiste israélien. Plus de 5000 enfants, jeunes, femmes, et hommes ont tragiquement perdu la vie. Des populations se retrouvent sans eau, sans électricité, sans toit, sans nourriture et sans accès à l'aide internationale. Une situation effroyable dans laquelle, aux tirs de roquettes répondent des bombardements. 75 ans de conflit, sans que ces peuples n'aient pu connaître la paix malgré l'espoir né des Accords d'Oslo.

La Paix, c'est la reconnaissance d'un État Palestinien viable, libre et indépendant coexistant avec l'État d'Israël. Le droit à l'autodétermination des peuples est un droit fondamental.

La vie d'un Palestinien vaut celle d'un Israélien, d'un Ukrainien, d'un Russe, d'un Soudanais ou bien d'un Français. Une vie est une vie. La mort d'un innocent est, toujours, une défaite pour l'Humanité. Nos pensées vont donc tout autant vers les civils palestiniens que vers les civils israéliens, seules victimes de ce conflit. La Paix ne se fera qu'à travers une reconnaissance mutuelle, un respect des résolutions de l'ONU, notamment la 242 sur les frontières de 1967, et des droits pour les Palestiniens, qui depuis 75 ans sont bafoués.

Nous appelons à :

- Libération des otages et des prisonniers politiques
- L'arrêt de la colonisation et décolonisation
- Un cessez-le-feu immédiat
- L'intervention de l'ONU avec la mise en place d'une mission de médiation, l'envoi de convois humanitaires et d'une force d'interposition
- La traduction devant la Justice Pénale Internationale de tous les auteurs d'actes de terrorisme ou de crimes de guerre.
- La relance du processus de Paix qui doit, dans les plus brefs délais, permettre la reconnaissance et la création d'un État palestinien indépendant aux côtés de l'État israélien.

De plus, dans le département des Alpes-Maritimes :

- Nous dénonçons les interdictions par la préfecture de toute manifestation en faveur de la Paix ;
- Nous appelons toutes les femmes et hommes de Paix à s'engager pour le Proche-Orient de manière pacifique, sans slogan incitant à la haine raciale ou religieuse ;
- Nous n'admettrons pas que ce conflit soit un prétexte à des débordements extrémistes que certains voudraient importer dans notre pays.

**Signataires : PCF 06, CGT 06, EELV Nice, PS 06, FSU 06, Mouvement de la Paix 06, MRAP 06**

Nice, le 25 octobre 2023